

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Lessive liquide linge
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154
F-84304 Cavailon cedex
France
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 18JP105E
1. 6. N° code du produit: 47162

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Irr. oc. 2 / H319 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention
/

Intervention

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.

2. 4. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: • SODIUM LA URETH SULFATE
- N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3
- Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16
- Conc. (% pds) : 5 < C <= 10

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Tox. aq. chron. 3 - H412
- Divers :
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 175 mg/m³
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2750 mg/kg
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 52 mg/m³
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 1650 mg/kg
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 15 mg/kg
PNEC / Sédiment = 0.9168 mg/kg
PNEC / Sol (agricole) = 7.5 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.024 mg/l
PNEC / Sédiment marin = 0.09168 mg/kg
PNEC / Eaux douces = 0.24 mg/l
PNEC / Air = 0.071 mg/l
PNEC / Traitement des eaux usées = 10000 mg/l
DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = 2870 mg/kg
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 7.1 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 27.7 mg/l
CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 7.4 mg/l

• C12-14 PARETH-7
- N° CAS: 68439-50-9
- Conc. (% pds) : 5 < C ≤ 10
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Tox. aq. chron. 3 - H412

• éthanol; alcool éthylique
- N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43
- Conc. (% pds) : 0,999 < C ≤ 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225
- Divers :
DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m³
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m³
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m³
DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m³
DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel
PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l
PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel
PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel
PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l
PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture
PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l
DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg
CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m³
Phrase(s) complémentaire(s)
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

VME ppm = 1000 - VME mg/m³ = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m³ = 9500

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

• SODIUM LAURYL SULFATE
- N° CE: 277-362-3 - N° CAS: 73296-89-6
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489464-26
- Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Divers :
DNEL / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 2440 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 285 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 4060 mg/kg de poids corporel/jour
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 85 mg/m3
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 24 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC / Sédiment = 3.37 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.0096 mg/l
PNEC / Air = 0.036 mg/l
PNEC / Sédiment marin = 0.337 mg/kg
PNEC / Traitement des eaux usées = 3.37 mg/kg
PNEC / Eaux douces = 0.096 mg/l
PNEC / Terre = 0.616 mg/kg
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg
DL50 / Orale / Souris = >5000 mg/kg
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l

• LAURYL GLUCOSIDE
- N° CAS: 110615-47-9
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489418-23
- Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. cut. 2 - H315 * SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
- Divers :
DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m3
DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg
DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m3
DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg
DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg
PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg
PNEC / Eau marine = 0.018 mg/l
PNEC / Eau marine = 0.065 mg/kg
PNEC / Air = 0.0295 mg/l
PNEC / Terre = 0.654 mg/kg
PNEC / Traitement des eaux usées = 5000 mg/l
PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l
DL50 / Cutanée / Lapin = >5000 mg/kg
DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg
CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = 10-100 mg/l
CE50 / / Algues = 10-100 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

4. 1. 2. Contact avec la peau:	Rincer à l'eau.
4. 1. 3. Contact avec les yeux:	Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
4. 1. 4. Ingestion:	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	crampes abdominales - envies de vomir
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	aucun
5. 3. Conseils aux pompiers:	aucun
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Éviter le contact avec les yeux
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter la pénétration dans le sous-sol.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles	Conserver hors de la portée des enfants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

incompatibilités:

- | | |
|---|---|
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver à l'abri du gel. |
| 7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. |
| 7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés: | Eviter les emballages métalliques non protégés. |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Aucune. |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

- | | |
|----------------------------------|---|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | • éthanol; alcool éthylique : VME ppm = 1000 - VME mg/m ³ = 1900 - VLE ppm = 5000 - VLE mg/m ³ = 9500 |
|----------------------------------|---|

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus

8. 2. Contrôles de l'exposition:

- | | |
|--|---|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire. |
| 8. 2. 2. Protection des mains: | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé. |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | lunettes de protection |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- | | |
|---|--|
| 9. 1. 1. Aspect: | liquide |
| 9. 1. 2. Couleur: | blanc cassé |
| 9. 1. 3. Odeur: | caractéristique |
| 9. 1. 4. PH: | 8 |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | 100°C |
| 9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: | 0°C |
| 9. 1. 7. Point d'éclair: | 49°C |
| | Négatif au test de combustion entretenue |
| 9. 1. 8. Limites d'explosivité: | Non concerné |
| 9. 1. 9. Densité relative (eau = 1): | 1.04 |
| 9. 1. 10. Viscosité: | Non déterminé. |
| 9. 2. Autres informations: | |
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité: | miscible à l'eau. |
| 9. 2. 2. Liposolubilité: | miscible |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | faible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune identifiée à ce jour
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune raisonnablement prévisible.
10. 5. Matières incompatibles:	Aucune.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux
11. 2. 4. Ingestion:	Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion
11. 3. Information(s) supplémentaire(s):	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	tension superficielle
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate
12. 7. Information(s) générale(s):	Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
12. 8. Information(s) supplémentaire(s):	Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
13. 2. Emballages contaminés:	Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	non réglementé
14. 2. Numéro ONU:	Non réglementé pour le transport
14. 6. Dangers pour l'environnement:	aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

L'ARBRE VERT Lessive Brise Hivernale

Version:1

Date de la première édition:24/09/2018

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

16. 3. 1. Date de la première édition: 24/09/2018

16. 3. 2. Version: 1

16. 4. Réalisé par: Novamex